

Madame Pénicaud, qui profite (vraiment) du système ?

Jeudi 4 janvier, Murielle Pénicaud, ministre de la casse du droit du travail et de la chasse aux chômeur-euses, s'en prenait au micro de France Inter à « ceux qui profitent du système ».

Mais de qui parlait-elle ?

D'elle-même, qui grâce à la réforme de l'Impôt sur la fortune décidée par son gouvernement, va réaliser plus de 62 000 euros d'économies (soit l'équivalent de 5 années de SMIC) ?

D'elle-même, qui a touché, en tant que DRH de Danone, en salaires et stock-options, 4,7 millions d'euros entre 2012 et 2014 alors qu'elle organisait un plan de licenciement de 900 salarié-es ?

Ou dénonçait-elle plus largement ses nombreux collègues du gouvernement, eux aussi multimillionnaires (Hulot, Nyssen Parly, Buzyn...) et qui, mesure après mesure, multiplient les cadeaux aux patrons, aux actionnaires et aux banquiers ?

Ou pointait-elle ces « grandes fortunes » comme Bernard Arnault qui paient très cher des avocats fiscalistes pour exiler ses revenus et payer moins d'impôt en France ?

Non, **Murielle Pénicaud s'attaquait aux chômeur-euses** accusé-es de ne pas chercher assez activement du travail, oubliant que le véritable scandale est que la politique de ce gouvernement et des précédents fait que 6,6 millions de personnes pointent à Pôle emploi, que près d'un-e chômeur-euse sur 2 n'est pas indemnisé-e, que le montant moyen de l'Allocation de retour à l'emploi est de 1000 euros par mois !

Alors que le gouvernement avec son projet de réforme de l'assurance chômage prépare de nouvelles attaques contre les droits de ceux et celles qui ont perdu un emploi, qui en cherchent un ou qui risquent de se trouver dans cette situation un jour, l'Union syndicale Solidaires réaffirme :

- ☛ **Son refus du contrôle des chômeurs et chômeuses, nous voulons un service public de l'emploi qui soit une aide, pas un flicage.**
- ☛ **Pour vaincre le chômage, il faut une réduction massive du temps de travail à 32 heures et avec les embauches correspondantes.**
- ☛ **La continuité des droits sociaux et du salaire entre deux emplois, par un statut correspondant.**

Vos droits, vos luttes, votre syndicat...

www.solidaires.org contact@solidaires.org,

31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris, 01 58 39 30 20

